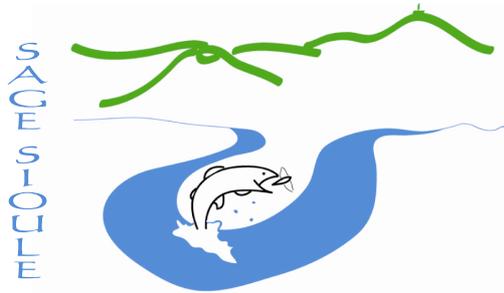


COMPTE RENDU

DU COMITE INTERSAGE

DU 13 JANVIER 2009 A 15h30

A CHATEL GUYON



Présents : M. ESTIER (Président de la CLE du SAGE Sioule), Melle FOURMARIER (Animatrice du SAGE Sioule), M. SAUVADE (Président de la CLE du SAGE Allier-Aval), M. AMOR (Animateur du SAGE Allier-Aval), M. PATURET (SMAT), M. BOURDILLON (Directeur ville de Clermont), Mme BONNET (Adjointe à la ville de Clermont), M. ROUSSAT (Conseiller Général de l'Allier), M. BOUTET (Animateur à la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme), M. MULLIE (Chargé d'étude à la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme), M. SCHIETTEKATTE (Agriculteur), M. MIOCHE (Chambre d'Agriculture), Mme FEFEU (Chargée d'étude à la Chambre d'Agriculture), M. GUINARD (FRANE), M. LAGARRIGUE (ECOGEA), M. SIMEON (Agence de l'eau Loire Bretagne), Mme RAYNAUD (DDAF de l'Allier), M. FRADETAL (SIAEP Sioule et Morge), M. DURON (UNICEM), M. HORMBERGER (CCI Moulins Vichy), Mme MARESCHAL (CCI Moulins Vichy), Mairie de Saint Genest Champanelle.

Excusés : Mme ROUAIRE (Conseillère Régionale), Mme MOLLON (Vice-présidente DU PNRV), M. ESCOBAR (Conseil Général du Puy-de-Dôme).

Melle FOURMARIER et M. AMOR remercient les personnes présentes. Ils expliquent que la commission Inter-SAGE est réunie pour la présentation des résultats des études sur la Chaîne des Puys par le CETE, le BRGM et ECOGEA.

(cf compte rendu du comité technique)

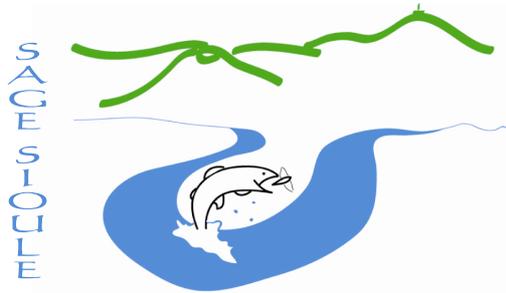
1. Présentation de l'étude du bilan prélèvement/ressources sur la Chaîne des Puys

M. SCKIETTEKATTE demande si les conditions climatiques n'ont pas faussé les résultats de l'étude.

M. LIVET indique que le printemps et l'été ont été assez pluvieux mais qu'au moment des mesures on était bien dans une période d'étiage mais moins importante que pour un été plus sec.

Melle FOURMARIER rappelle que chacune des CLE des deux SAGE choisira le devenir de ces études.

M. ESTIER demande d'où provient la contamination par le sel au niveau de la coulée de Côme Louchadière.



M. LIVET répond que c'est sans doute celui de Peschadoires.

2. Présentation de l'étude sur les débits minima biologiques par ECOGEA

Melle FOURMARIER indique qu'elle fera parvenir à chacun les rapports des deux études et que chacun disposera de 15 jours pour les remarques.

Une question est posée concernant les lâchers de poissons juvéniles et si cela peut influencer les résultats.

M. LAGARRIGUE répond que, s'ils sont importants, ils peuvent modifier les courbes.

Aucune remarque supplémentaire n'étant soulevée, levée de séance à 17h.